Le projet européen et l'Union européenne

Fiche de révision CRPE · 6 min de lecture · Programme d'histoire-géographie du cycle 4 (BOEN n° 31 du 30 juillet 2020), classe de 3e : histoire, thème 2 « Le monde depuis 1945 », sous-thème « Affirmation et mise en œuvre du projet européen » ; géographie, thème 3 « La France et l'Union européenne »

Contexte mondial, Union européenne comme territoire de référence, place de la France en Europe : les repères du programme de 3e et leurs limites pour l'écrit.

Ce que le jury attend

Le second écrit demande des **connaissances fondamentales** en histoire et en géographie, et des **repères spatiaux**. Pour la construction européenne, le candidat doit savoir la situer dans son **contexte mondial**, présenter le **territoire de l'Union européenne** et la **place de la France** dans cet ensemble. Le programme ne fixe pas de liste d'étapes : la réponse doit s'appuyer sur les repères qu'il donne.

Une construction située dans le monde depuis 1945

Le programme place le projet européen dans le thème « Le monde depuis 1945 ». Il indique que les **logiques bipolaires** du monde sont remises en cause par l'**indépendance de nouveaux États** et par l'**émergence du Tiers Monde**. C'est dans ce cadre que les **étapes et les enjeux de la construction européenne** sont à situer.

Le programme demande donc de ne pas étudier l'Europe comme un objet isolé : ses étapes et ses enjeux sont à situer dans leur contexte international. Il recommande d'aborder la construction « à partir de réalisations concrètes ».

> **À RETENIR**
>
> - Contexte : monde depuis 1945, logiques bipolaires remises en cause, émergence du Tiers Monde.
> - Méthode : situer les étapes dans leur contexte international, à partir de réalisations concrètes.

L'Union européenne, territoire de référence

En géographie, le thème « La France et l'Union européenne » présente l'UE comme un **nouveau territoire de référence et d'appartenance**. Le programme demande d'en présenter les caractéristiques, en insistant sur la **position du territoire français** dans cette géographie européenne, et sur le **potentiel que l'UE représente pour la France**.

Le programme propose d'examiner une **région transfrontalière**, en y intégrant la question de la position de la France. Il demande aussi de poser la question de la **place et de l'influence** de la France et de l'Europe dans le monde, à partir d'exemples concrets.

> **EXEMPLE**
>
> Pour répondre à la question « Quelle place occupe la France dans l'Union européenne ? », le candidat peut :
>
> 1. présenter l'UE comme territoire de référence et d'appartenance ;
> 2. situer le territoire français dans cette géographie européenne ;
> 3. évoquer le potentiel que l'UE représente pour la France, en citant si possible une région transfrontalière.

Les pièges

- **Réciter une liste d'étapes absente du programme.** Le programme ne les énumère pas : une liste de dates ou de traités ajoutée de mémoire n'a pas de source dans les textes fournis.
- **Séparer l'histoire de la géographie.** Le programme signale la complémentarité des deux approches : la construction se comprend par son contexte et par son territoire.
- **Oublier le contexte mondial.** La construction européenne est située dans le monde depuis 1945.
- **Confondre territoire de référence et souveraineté.** Le programme parle d'appartenance ; la distinction avec la souveraineté des États relève de l'EMC.

> **À RETENIR**
>
> - Histoire (3e, thème 2) : monde depuis 1945, logiques bipolaires, Tiers Monde, étapes à situer dans leur contexte.
> - Géographie (3e, thème 3) : UE, territoire de référence et d'appartenance ; position de la France ; région transfrontalière.

Pour aller plus loin

Cette notion se combine avec les institutions européennes de l'EMC (Conseil de l'Europe, Union européenne, droit communautaire) et avec les repères spatiaux. Les exercices de cette notion reprennent les repères du programme, sans y ajouter de contenu.

Sources

1. Programme d'histoire-géographie du cycle 4 (BOEN n° 31 du 30 juillet 2020), tel que publié par Eduscol, Repères annuels de programmation, classe de 3e, thème 2 « Le monde depuis 1945 », sous-thème « Affirmation et mise en œuvre du projet européen » (démarches et contenus d'enseignement), consulté le 03/11/2026
2. Programme d'histoire-géographie du cycle 4 (BOEN n° 31 du 30 juillet 2020), Repères annuels de programmation, classe de 3e, thème 3 « La France et l'Union européenne » : « L'Union européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance » ; « La France et l'Europe dans le monde », consulté le 03/11/2026

Rédigée le 03/11/2026, vérifiée par un second relecteur le 03/11/2026.

travail-industrie.com · CRPE · document de révision indépendant, sans lien avec l'Éducation nationale ; il ne remplace pas les textes de référence.
Fiche en ligne : https://travail-industrie.com/concours/crpe/histoire-geographie-emc/construction-europeenne · Quiz de la notion : https://travail-industrie.com/nos-formations-en-ligne/quizz/crpe-histoire-geographie-emc-construction-europeenne
Généré le 03/11/2026.